L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 6 AOUT 1880.

LA MÉTROPOLE,
Compagnie d'Assurance
de Paris, France.

Le placement du capital et de l'excédant de cette Compagnie se fait entièrement en BONS DES ETATS-UNIS, EN OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS, et en obligations de chemins de fer garanties par le gouvernement français.

Capital payé intégralement.....$1,000,000
Actif en argent le 31 déc. 1879...1,149,810 14
Avec la garantie additionnelle au profit des porteurs de polices, de la responsabilité des actionnaires 3,000,000

A commencé ses opérations aux Etats-Unis le 11 novembre 1879.

Exposé de la succursale des ETATS-UNIS,
Le 31 décembre 1879.

ACTIF.

Bons 4 o/o des Etats-Unis déposés entre les mains du Trésorier d'Etat du Mass.....	$206,000 00
Dû pour intérêts (Argent entre les mains du Trésorier d'Etat).....	2,000 00
Argent déposé en Banque.....	19,319 15
Argent au bureau.....	65 59
Primes non payées.....	25,906 55
Total.....	$253,191 29

PASSIF.

Pertes non payées en cours de règlement.....	$5,575 00
Réserve pour réassurance.....	20,889 59
Dû pour commissions et toutes autres obligations.....	6,865 23
Surplus net aux Etats-Unis, en sus de toutes obligations.....	219,861 47
	$253,191 29

Nous sommes prêts à émettre des polices d'assurance de la compagnie ci-dessus aux conditions les plus avantageuses. Nous livrons des polices sur maisons pour 3 et 5 ans à 2 et 3 taux annuels.
PHELON & RANDALL, agents,
47 rue Carondelet,
4 juillet—1 m. Nile-Orléans.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
(« CRESCENT INSURANCE CO.,»)
67 et 69, Rue du Camp,
NOUVELLE-ORLÉANS.
Organisée en 1849—Réorganisée en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
Sollicite des
Risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.

W. R. LYMAN.....Président.
S. B. NEWMAN.....Vice-Président.
CHAS. E. RICE.....Secrétaire.

Directeurs:

Samuel B. Newman,	Samuel H. Kennedy,
Thomas A. Adams,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
S. Hernsheim,	Alf. Moulton,
Geo. W. Settell,	Wm. H. Cooper,
P. E. Mortimer,	John M. Parker,
Reuben G. Baub,	George Martin,
Edward Nalle,	Harry L. Flash,
W. W. Swain,	J. J. Reiss,
A. H. Sioward,	Lucien Dédéry,
U. Matthews,	Louis Bauer,
Charles H. Dolsen,	Charles Newman,
B. P. Grigsby,	S. C. Coulon,
Wm. A. Phelps,	John Calder,
Ford. Marks,	Wm. E. Lyman.
E. H. Adams,	27 juin—1m V C

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nile-Orléans.
Bureau: No 10 rue Carondelet.
Neuvième état Annuel.

CONFORMÉMENT à une prescription de sa Charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1880.	
Risques d'incendie.....$56,611 20	
Risques de rivières.....13,127 73	
Risques de marine.....6,590 96	
	76,329 89
Moins les primes non expirées.....$18,455 86	
Moins les primes remboursées et annulées..... 2,501 51	
	20,957 37
Primes nettes reçues.....	$55,372 52
Ajoutes les primes non expirées 1879	16,532 37
	$71,904 89

Pertes, etc, payées durant la même période—

Risques d'incendie.....$19,729 50	
Risques de rivière..... 2,457 44	
Risques de marine..... 1,712 84	
Réductions..... 10,184 46	
Réassurances..... 3,691 98	
Taxes..... 1,230 92	
Loyer..... 1,200 00	
Impressions et annonces..... 292 60	
Bureau des Réassureurs (Board of Underwriters) 1,645 30	
Dépenses, etc., moins l'intérêt..... 4,899 24	
	$48,043 58
Profits nets.....	$24,861 31

La compagnie possède l'actif suivant:

Primes en vue de percevoir.....	$9,630 56
Actions de Banques et autres (taux du marché)	60,099 91
Propriété immobilière.....	19,189 20
Billets garantis par des sûretés.....	6,479 68
Billets garantis par hypothèques.....	10,558 91
Billets à recevoir à de courtes échéances.....	6,014 98
Meubles de bureau et installations.....	1,176 43
Argent comptant en caisse.....	24,119 94
Total de l'actif.....	$137,269 61

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte prise des livres de la compagnie.
ERNEST PEAGST, Président.
JNO. WILCOX, Vice Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé sous serment, devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 7me jour de juillet 1880.
JOHN HENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle-Orléans, 6 juillet 1880.
A une réunion du Conseil des Directeurs tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité des voix, de déclarer un dividende de DIX pour cent sur le fonds-capital de la compagnie, payable au 10e MANDE, et un dividende additionnel de CINQ pour cent sur assurance sur leurs primes de participation en sus de l'escompte de QUINZE pour cent déjà reçu par les dits assureurs sur les primes brutes, payable à partir du 2me jour d'août 1880.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Directeurs.

Jno. Wilcox,	M Mellinger,
J. Pragst,	A. Wale,
M. Poyrich,	F. Ambinkoff
B. Saloy,	Wm. Fagan
J. Bascal,	H Schroeder,
D. Hagen,	J. Sachsel,
A. D. Finley,	A Haber,
Thos. L. Sugg,	S M Miller,
Geo. Asen,	Geo. Ellis,
F. Sancho,	J. H. Monge,
C. Tormenhelen,	M. Mann,
P. E. Barrazin,	A. Xique
M. Seibel	9 jui—1mois

GRAND BAZAR
D'HABITS et de LINGE FAIT
—DE—
GODCHAUX,
81 & 83 RUE DU CANAL.
NOUS OUVRIRONS
MARDI, 18 MAI 1880,
le plus grand assortiment d'habits en alpacas de soie et gros grain, de notre propre fabrique, et au meilleur marché qui ait jamais été offert en cette ville, pour hommes, jeunes gens, petits garçons et enfants.

Le Département de Linge fait de même immense établissement est rempli d'articles de première classe parmi lesquels on remarque des stocks de
CHEMISES.
Le succès même pareil dans la vente de ces chaussures qui vont à ravir est une garantie suffisante de leur valeur supérieure, comparée à celle des autres faisceurs.
LINGE DE DESSOUS
—ET—
BONNETERIE.
Nous avons toute les meilleurs genres de marchandises étrangères et américaines des plus bas prix aux prix les plus élevés et des meilleurs modèles. 13mai—

BOB QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS.

L.S.L.
PRENEZ AVIS.
Tous les lots pavés en plein!
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
—PEKA—
A la Nouvelle-Orléans Lne,
Mardi, 10 AOUT 1880.
LE GRAND TIRAGE
MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE H.
GROS LOT:
$30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement 11 heures du matin
Au bureau de la comagnie.
DANS LA MAITRISE DU
MARDI, 10 AOUT 1880.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Souvenez-vous qu'un Tirage de $2 du
MARDI, 10 AOUT 1880.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,
Nouvelle-Orléans, Lne.
TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Provinces du Canada, et les personnes

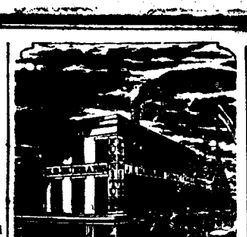
MAISON ÉTABLIE EN 1840
PALAIS
DE
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR
Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de coteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.
Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.
Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.
Meubles de salle à manger,
de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.
PRIX TRÈS RÉDUITS.
Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se reclinant.
Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.
LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.
AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et le qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,
A bon marché pour du comptant.
Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!
Emballage et livraison gratis.
Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92
RUE PERDIDO.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Isidore Newman vs. Jacob Broyfus

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 11,130.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 10 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, à l'encoignure ouest de l'îlot borné par les rues Vieille Levée, Chartres, St Claude et Toulouse, ci-dessigné comme lot No 80, sur un plan dressé par A. Thompson architecte, et déposé à l'étude de Henri Paul, Caire, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 15, dans son livre de plan No 6. Le dit lot ayant (au pied-le américain) à peu près seize pieds huit pouces de face à la rue Vieille Levée, sur une profondeur et face à la rue Toulouse d'à peu près soixante-quatre pieds neuf pouces entre lignes égales et parallèles, ayant (après) un commun de 3 allée de cinq pieds de largeur avec les autres lots. Etant la même propriété achetée par le défendeur Ad. C. de Fontaine, passé par devant le dit Caire notaire, en date du 15 mai 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 juillet 8,15,22,29—août 5,10.

Bernhard Meyer vs. Jacob Antony Schnick.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 26,357. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 10 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 6, dans l'îlot borné par les rues Chartres, Laveé, Toulouse et Jefferson, sur un plan déposé comme plan No 11 en l'étude d'Edward G. Gottschalk, anciennement notaire en cette ville, le dit lot mesure (au pied américain) trente-cinq pieds six pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur de cent cinq pieds six lignes entre lignes égales et parallèles, acheté par feu Jacob Antony Schnick, de la ville de Baltimore, par acte passé par-devant le dit Gottschalk, anciennement notaire, en date du 28 mars 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 juil—8,15,22,29—août 5,10

Pierre Géromo et Madame Claude Françoise Mélanie Vuillemot, épouse du dit Pierre Géromo vs. Dr Louis Charles Bondurant.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 45869 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 10 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 6, dans l'îlot borné par les rues Chartres, Laveé, Toulouse et Jefferson, sur un plan déposé comme plan No 11 en l'étude d'Edward G. Gottschalk, anciennement notaire en cette ville, le dit lot mesure (au pied américain) trente-cinq pieds six pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur de cent cinq pieds six lignes entre lignes égales et parallèles, acheté par feu Jacob Antony Schnick, de la ville de Baltimore, par acte passé par-devant le dit Gottschalk, anciennement notaire, en date du 28 mars 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 juil—8,15,22,29—août 5,10

Pierre Géromo et Madame Claude Françoise Mélanie Vuillemot, épouse du dit Pierre Géromo vs. Dr Louis Charles Bondurant.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 45869 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 10 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 4 dans l'îlot borné par les rues Vieille Levée, Toulouse, St Claude et Chartres, ci-dessigné comme lot No 80, sur un plan dressé par A. Thompson architecte, et déposé à l'étude de Henri Paul, Caire, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 15, dans son livre de plan No 6. Le dit lot ayant (au pied-le américain) à peu près seize pieds huit pouces de face à la rue Vieille Levée, sur une profondeur et face à la rue Toulouse d'à peu près soixante-quatre pieds neuf pouces entre lignes égales et parallèles, ayant (après) un commun de 3 allée de cinq pieds de largeur avec les autres lots. Etant la même propriété achetée par le défendeur Ad. C. de Fontaine, passé par devant le dit Caire notaire, en date du 15 mai 1855.

2° Vingt-deux lots de terre, situés dans le même district dans l'îlot No 447, borné par les rues Tricou, Hancock, Urquhart et Marais, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, douze, treize, quatorze quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt six, selon le plan ci-dessus mentionné, ensemble avec toutes et principalement les bâtisses et améliorations sur les dites propriétés.

Les dites propriétés ont été achetées par le défendeur par achat de Jeanne Hardaucourt, femme d'Auguste Caron, par acte passé par-devant C. T. Bouis, notaire, en date du 2 août 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 juillet—8,15,22,29—août 5,10.

Succession de Françoise Rochemanit épouse décédée de Jean Sabatier.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 25,855—En vertu d'un writ de fieri facias contre Jean Sabatier en faveur de Marie Sabatier, épouse de L. Delaville, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 10 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Le lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Carondelet, Baphemine, Prytet et Locust, et mesurant à peu près trois cent dix pieds sept pouces et six lignes sur l'autre ligne, et vingt sept pieds de largeur sur l'arrière ligne, avec la servitude d'une allée commune de quatre pieds de large derrière les dits lots et couvrant rue Dryades, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dits lots, sans exception.

Acquis par les défendeurs par achat du plaignant comme suit:

1° Par un acte passé par-devant Eusèbe Ro dies et associé, notaires à Bordeaux, France, le 20 août 1866 annexé à un acte de dépôt, aussi passé par-devant S Magner, anciennement notaire à la Nouvelle-Orléans, daté du 5 octobre 1866.

2° Par un acte passé par-devant Selim Magner, anciennement notaire en cette ville, le 16 février 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus et devant être vendu en bloc.

Termes et conditions—Au comptant en monnaie courante des Etats-Unis, à moins que le plaignant, c'est-à-dire quatre mille francs en l'adjudication en monnaie courante des Etats-Unis, à savoir: sept cent soixante-dix-huit dollars et huitante six sous ($778 70), les frais et charges de l'affaire ci-dessus, comprenant les taxes d'Etat et de ville dues sur la propriété.

2° Et la balance du montant de l'adjudication devra être payée le 16 février 1887 avec intérêt au taux de 8 o/o par an, payable trimestriellement d'avance en monnaie française, à partir du 16me jour d'août 1880 inclusivement.

La dite balance du montant de l'adjudication et l'intérêt étant et devant rester garantie par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété. L'acquéreur devra donner les obligations ou responsabilités des deux différents actes d'achat ci-dessus mentionnés, ainsi que celles d'un acte de renouvellement, aussi passé par-devant les dits notaires Bedion et Magner, en date à Bordeaux, France, le 25 septembre 1872, etc. (des copies des dits actes enregistrés dans l'affaire ci-dessus).

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 juil—8 15 22 29 août 5 7

Berthe Mathieu vs Dame Marie Cécile Poet et son époux pour l'autoriser.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,626—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 10 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville, dans la Faubourg Delhomme, ci-dessigné comme lots Nos 1 et 2 sur un plan fait par L. Burgé, le 12 février 1867 et mesurant ensemble 158 pieds 2 pouces de face au chemin de la Métairie, 100 pieds de face à la rue Virginie sur une profondeur d'après 99 pieds sur la ligne vers la Bienville et une profondeur irrégulière sur l'autre côté, lesquels lots ont été achetés par J. Sebatier de F. Robert, par un acte passé par-devant A. E. Bienvenu, anciennement notaire, le 12 novembre 1866.

2° Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Faubourg Jackson dans cette paroisse, dans l'îlet No 7, de la partie des rues Bienville, Hercule, Hélène et Diomède, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan fait par Burgé, le 12 février 1867 et déposé en l'étude de J. Cuvillier, notaire le 27 février 1867. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Hélène sur les profondeurs de profondeur d'après 120 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne plus près de la rue Diomède et 127 pieds 6 pouces sur la ligne de difficulté 247 pieds 6 pouces sur la ligne de division du lot No 7 et 225 pieds 6 pouces sur la ligne opposée. Etant la même propriété achetée par J. Sabatier de la Veuve C. Mandian, par acte du dit J. A. E. Bienvenu, notaire, le 14 nov. 1866.

Le dit J. Sabatier ayant, en outre, acquis tous les droits, titres et intérêts à la propriété ci-dessus décrite, par une délaissement opéré par Antoine Rocheucaulé, en vertu des recommandations d'une assemblée de famille tenue devant A. E. Bienvenu, notaire, le 24 août 1869, confirmé par arrêt et jugement, à cet effet, de la Deuxième Cour de District, le 9 juin 1880, dans les procédures à fin de tutelle de la dite Françoise Caliste Rocheucaulé. No 32,555 de la Deuxième Cour de District.

Saisi dans dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juil—20,27—8,10,17,20 août.

J. B. P. Marbleid vs M. Burmeister.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 20,390—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 10 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gallaudet, Allusen, Port et Frazer, désigné par le No 23 de l'îlet No 6, selon un plan dressé par L. H. Pillé, voyer, en date du 21 novembre 1874 et déposé en l'étude de Jean Blanchy, notaire, et mesurant un pied huitième, vingt-neuf pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Englehn sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes, entre lignes parallèles.

2° Deux lots de terre situés dans le même district et dans l'îlet No 14, compris entre l'avenue Lafayette et les rues St Ayed, Port et St Sylvan-Baptiste, désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan dressé par C. Girod et A. Castaing, en date du 18 juin 1869, déposé à l'étude de W. J. Castell, notaire, les dits lots mesurant comme suit: Le lot No 5 forme le coin des rues St Jean-Baptiste et de l'avenue Lafayette et un sure trente trois pieds neuf pouces de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes, et le lot No 6 mesure trente trois pieds huit pouces et quatre lignes de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes entre lignes parallèles.

Deux lots de terre situés dans le même district dans l'îlet No 811, compris entre les rues Lafayette Avenue (ou Promenade), Girod, Arts et St-Jean Baptiste, lesquels lots sont désignés par les Nos 1 et 4, sur un plan annexé à un acte passé par-devant A. Dornouvet, notaire, le 19 juillet 1866, étant la vente par Bernard Saloy à W. Smith, d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit à savoir:

Lot No 1, mesure 24 pieds de face à l'avenue Lafayette, cent cinq pieds trois pouces et quatre lignes à la rue Girod, cent dix pieds sur la ligne qui le divise du lot No 2, soixante et un pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne de fond allant dans une direction oblique le dit lot étant la même propriété acquise par la défendeur Henry Burmeister par achat de B. Saloy, par acte passé par-devant A. Dornouvet, notaire, passé le 6 août 1866 et le dit lot No 4, mesure trente quatre pieds de face à l'avenue Lafayette, sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations sur les dites propriétés et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, (ou qui en dépendent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 juil—29—août 3,10

Emile Bonny vs Dame C. Nispel.

SIXIÈME COUR DE JUSTICE DE PAIX—Ville de Nouvelle-Orléans No 1096. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Patrick Kenney, juge de la Sixième cour de Justice de Paix pour la ville de Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, SAMEDI, 14 août 1880, à midi—

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé sur les droits privilégiés et servitudes qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville et désigné par le numéro dix sept du carré 11 compris entre les rues Sixième, St Thomas, Washington et Livaudais, ledit terrain mesure en pieds anglais cent trente pieds de front sur 38 Thomas sur cent quarante de profondeur, entre lignes parallèles, conformément à un plan dressé par Chas. Crampon, en date du 25 avril 1866 et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, alors notaire, en cette ville, étant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Jacques Livaudais par acte devant Andrew Hero, Jr. notaire le 9 octobre 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
JOSEPH KRIEGER, Constable.
9 juil—9,15,22,29—août 7 et 14

Stephen C. Russell vs ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 26,036—Ayant été par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées qu'une réunion des créanciers de Stephen C. Russell, et à toutes autres intéressées, de créance, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Elizabeth Ann Pleasants, administratrice de cette succession ne devrait pas être approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
29 juillet—29, 3 et 7 août Greffier.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frederick Wetter.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 42,143—Attendu que Frederick Wetter a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur à la succession de feu Frederick Wetter, décédé dans la dite ville, et que le présent donne à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
30juil—30—4,8 août.

Succession de J. H. de Mahy.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 40,185—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées que dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Jules Ernest Ducatel, administrateur de cette succession, approuvé par approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
31 juillet—31—4 août.

M. G. Ames vs. H. Schlichting.

PREMIÈRE COUR DE JUSTICE pour la paroisse d'Orléans. No 3060—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wm John McCall, Première Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, au comptant, au plus offrant, à 139 rue Julie, SAMEDI, 7 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison et un lot de tapisserie, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
JOHN HURLEY, Constable.
27 juil—27—août 3,7

Succession de John Lambert.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 44,148—Attendu que l'acte de notaire en date du 2 juillet 1880 a présenté à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu John Lambert, et attendu que rien ne s'oppose à ce que le présent donne à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,
JOHN HERBERT, Greffier.
1er août—1, 5, 10.

Succession de Charles Pleasants.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 41,835.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Elizabeth Ann Pleasants, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
1er août—1, 5 10.

Succession de N. A. De Lamo.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 39,006.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Miss E. V. De Lamo, intrès administrateur cette succession, approuvé par approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Emile Bonny vs. Charles Denlon.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 10,791—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 10 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, désigné par le No 4 de dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues St Claude, Hancock, Marais et Tricou, contenant quinze lots numérotés 1 à 16 inclusivement, sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, daté du 21 juin 1875, et déposé en l'étude de A. Barnett, notaire, comme référence.

2° Vingt-deux lots de terre, situés dans le même district dans l'îlot No 447, borné par les rues Tricou, Hancock, Urquhart et Marais, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, douze, treize, quatorze quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt six, selon le plan ci-dessus mentionné, ensemble avec toutes et principalement les bâtisses et améliorations sur les dites propriétés.

Les dites propriétés ont été achetées par le défendeur par achat de Jeanne Hardaucourt, femme d'Auguste Caron, par acte passé par-devant C. T. Bouis, notaire, en date du 2 août 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 juil—8,15,22,29—août 5,10.

Succession de Françoise Rochemanit épouse décédée de Jean Sabatier.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 25,855—En vertu d'un writ de fieri facias contre Jean Sabatier en faveur de Marie Sabatier, épouse de L. Delaville, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 28 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gallaudet, Allusen, Port et Frazer, désigné par le No 23 de l'îlet No 6, selon un plan dressé par L. H. Pillé, voyer, en date du 21 novembre 1874 et déposé en l'étude de Jean Blanchy, notaire, et mesurant un pied huitième, vingt-neuf pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Englehn sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes, entre lignes parallèles.

2° Deux lots de terre situés dans le même district et dans l'îlet No 14, compris entre l'avenue Lafayette et les rues St Ayed, Port et St-Jean-Baptiste, désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan dressé par C. Girod et A. Castaing, en date du 18 juin 1869, déposé à l'étude de W. J. Castell, notaire, les dits lots mesurant comme suit: Le lot No 5 forme le coin des rues St Jean-Baptiste et de l'avenue Lafayette et un sure trente trois pieds neuf pouces de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes, et le lot No 6 mesure trente trois pieds huit pouces et quatre lignes de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes entre lignes parallèles.

Deux lots de terre situés dans le même district dans l'îlet No 811, compris entre les rues Lafayette Avenue (ou Promenade), Girod, Arts et St-Jean Baptiste, lesquels lots sont désignés par les Nos 1 et 4, sur un plan annexé à un acte passé par-devant A. Dornouvet, notaire, le 19 juillet 1866, étant la vente par Bernard Saloy à W. Smith, d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit à savoir:

Lot No 1, mesure 24 pieds de face à l'avenue Lafayette, cent cinq pieds trois pouces et quatre lignes à la rue Girod, cent dix pieds sur la ligne qui le divise du lot No 2, soixante et un pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne de fond allant dans une direction oblique le dit lot étant la même propriété acquise par la défendeur Henry Burmeister par achat de B. Saloy, par acte passé par-devant A. Dornouvet, notaire, passé le 6 août 1866 et le dit lot No 4, mesure trente quatre pieds de